

Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie

Ce bac pro forme l'élève à intervenir aussi bien en maîtrise d'ouvrage (conception, définition) qu'en maîtrise d'oeuvre (réalisation). Il-elle aura un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier.

L'élève apprend à élaborer un projet : relevé d'ouvrage et production de documents graphiques, analyse de la faisabilité du projet retenu...

Il-elle est formé-e à préparer l'offre de prix en s'informant auprès des fournisseurs ou partenaires, puis à établir l'offre de prix et un devis estimatif. Il-elle s'initie à la préparation des travaux : finaliser le dossier d'exécution, planifier les travaux (planning, besoin en main d'oeuvre, matériels et matériaux), mais aussi à l'organisation de l'intervention (démarches réglementaires et environnement du site pris en compte).

Il-elle acquiert les compétences nécessaires pour suivre le chantier (réunions, contrôle des prestations et vérifications, chiffrage des travaux supplémentaires...) et réceptionner les travaux. Le respect de l'environnement doit être pris en compte dans toutes les activités.

Débouchés

Il-elle travaille dans le cadre des programmes publics ou privés de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations.

Il-elle peut exercer en entreprise ou en cabinet d'économie de la construction comme métreur-euse ou technicien-ne d'études de prix. Il-elle peut également travailler en cabinet de maîtrise d'oeuvre ou en bureaux d'études techniques comme dessinateur-trice DAO. Enfin, il-elle peut être technicien-ne chargé-e du suivi des travaux en entreprise artisanale ou dans un service technique des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Dessinateur-trice DAO (Dessin assisté par ordinateur)
- Economiste de la construction, technicien-ne d'études de prix
- Technicien-ne chargé-e du suivi des travaux...

Accès à la formation

Admission de droit : après la classe de 3^e

Admission conditionnelle : après un CAP du même domaine.

Qualités requises : compétences techniques, autorité, qualités humaines, rigueur

Statistiques

En Nouvelle Calédonie, les années précédentes, il y a eu plus de places proposées que de demandes d'affectation.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Environnement professionnel de la construction** : textes réglementaires, entreprises du bâtiment, partenaires, conception du projet, communication...
- **Étude des constructions** : confort et sécurité des personnes (isolation, acoustique, aération...), techniques de construction et mise en œuvre (topographie, structures porteuses, aménagements intérieurs et équipements techniques du bâtiment, menuiseries, finitions...), étude des structures (charges et équilibre, étude mécanique et choix techniques), techniques de représentation (dessins d'architecture et croquis, DAO, relevés d'ouvrages...).
- **Économie de la construction** : quantification des ouvrages (métrés et devis) et estimation des ouvrages (estimation des prix).
- **Préparation et suivi du chantier** : préparation des travaux (démarches administratives, planning, procédures...), gestion des travaux (facturation et économie du chantier), suivi du chantier (gestion de la qualité, de la sécurité et protection de la santé), coordination de chantier.
- **Accessibilité et adaptabilité des constructions** aux personnes handicapées.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve d'analyse d'un projet et de préparation d'une offre :
 - analyse d'un projet, coeff. 2
 - quantification des ouvrages, coeff. 2
 - estimation des coûts, coeff. 2
- Epreuve de production et communication :
 - présentation d'une activité de suivi de chantier, coeff. 2
 - finalisation d'un dossier, coeff. 2
 - préparation des travaux, coeff. 2
 - économie et gestion, coeff. 1
 - prévention - santé – environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Etudes du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- BTS Etudes et économie de la construction

Des dispenses d'unités d'enseignement sont prévues pour les élèves désirant préparer un second bac pro du bâtiment ou un bac pro Énergétique.

Où se former en NC ?

- **En lycée public** :
 - LP Pétro Attiti , NOUMEA
- **En lycée privé** :
 - LP Do Kamo, NOUMEA

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom « Les métiers du bâtiment ».

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.